

Pour une gestion planifiée de la documentation archéologique

Autor(en): **Contesse, Eloi**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera**

Band (Jahr): **31 (2008)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-109716>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Pour une gestion planifiée de la documentation archéologique

Fig. 1
Pully (VD). Nécropole néolithique
de Chamblandes, 6 mai 1901,
tombes n°s 2 et 3, phot. R.A. Reiss,
Musée historique de Lausanne
(P.1.G.01.05.002). Reiss, pionnier de
la police scientifique à l'Université de
Lausanne, assiste Albert Naef pour
la mise en place de la documentation
photographique.

Quel intérêt à réunir le monde des
archives à celui de l'archéologie?
Si cette dernière discipline est fa-
milière aux musées, elle ignore trop
souvent les profits qu'elle pourrait
tirer de son rapprochement avec le
domaine des archives.

Cet article présente très brièvement
les résultats d'une étude sur les ar-
chives de l'archéologie en Suisse
romande, rédigée pour l'obtention
du Certificat en archivistique et scien-
ces de l'information à l'Université de
Berne. Le texte complet de l'étude
sera publié prochainement sous forme
électronique sur le site [www.archiv-
wissenschaft.ch](http://www.archiv-
wissenschaft.ch) ou peut être obtenu à
l'adresse econtesse@bluemail.ch.

La question posée est la suivante:
qu'est-ce qui caractérise aujourd'hui

en Suisse romande la gestion des
archives de l'archéologie? Pour y
répondre, un questionnaire a été
envoyé aux institutions concernées
(Archives fédérales des monuments
historiques, services cantonaux, ins-
tituts universitaires, bureaux privés).
Grâce au survol général des archives
présentes chez les différents inter-
venants et aux analyses détaillées
d'ensembles précis, il a été possible
de désigner les éléments saillants de
la situation actuelle.



Fig. 2
Pully (VD). Nécropole néolithique
de Chamblandes, 1901, phot. R.A.
Reiss, Musée historique de Lausanne
(P.1.G.01.05.006). Annotation d'Albert
Naef au verso: «Sépulture n° 8 / mardi
22 mai 1901 / 2 corps, ocre rouge, - 2
coquilles Méditerranée».

Fig. 3
Wallbach (AG). Warte an der Stelle,
fortification romaine, plan au 1/100^e
d'après les relevés de Theophil
Werli, 1913, Archives fédérales des
monuments historiques (AFMH),
Bibliothèque nationale suisse/BN
(EAD-000-Rheinlimes).

La documentation de terrain

Un des problèmes récurrents de l'archéologie préventive réside dans le fait que les budgets ne comprennent souvent que la fouille, et non le travail d'élaboration ni la publication des résultats. Or, c'est durant cette phase-là que la documentation de fouille sera évaluée, traitée et triée de la façon la plus adéquate. La documentation dort donc fréquemment en attendant les fonds nécessaires à son traitement. Certains acteurs considèrent que ce hiatus entre fouille et élaboration peut avoir comme conséquences des pertes importantes de l'information enregistrée sur le terrain.

Dans le domaine universitaire, le cas des archives de fouilles effectuées à l'étranger pose régulièrement des problèmes. Celles-ci constituent des ensembles à valeur patrimoniale pour les pays hôtes des missions archéologiques, mais elles se trouvent, une fois rapportées en Suisse, dans un cadre dépourvu de toute réglementation. D'où une documentation parfois largement inédite, inexploitée, dans des conditions de conservation délicates. Il manque très clairement à ce sujet un engagement financier et en ressources humaines de la part des institutions depositaires, comme du reste des institutions de subventionnement.

Les documents numériques

En Suisse romande, il y a peu de documents numériques dans la documentation de terrain. Celle-ci doit être analogique, pour assurer une conservation à long terme. Le numérique est cantonné aux documents

de travail, à l'exemple de la photographie numérique, dont aucune liste n'est généralement tenue à jour, contrairement à la documentation analogique.

Sur ce sujet, trois points sont à relever:

1. les acteurs sont dans l'expectative par rapport au numérique, s'en tenant par prudence à l'analogique pour tout document à valeur de preuve scientifique. Pendant ce temps, la photographie numérique est utilisée sans procédure de tri, ni information suffisante sur le contexte de prise de vue. Il s'ensuit l'accumulation d'une quantité d'information inutilisable car non accessible;
2. la qualité de la photographie analogique va certainement aller en décroissant, à mesure qu'elle perdra son attrait commercial face au numérique. Elle constituera donc de moins en moins un médium convenable pour la conservation de l'information;

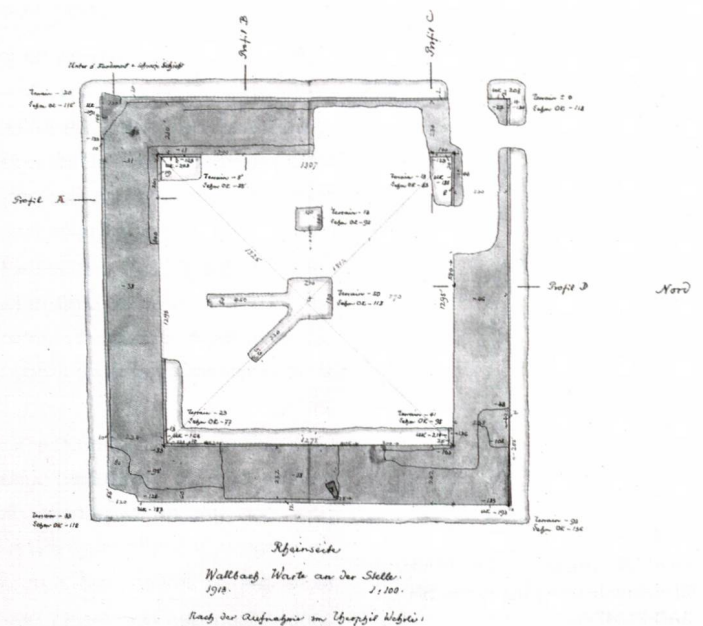
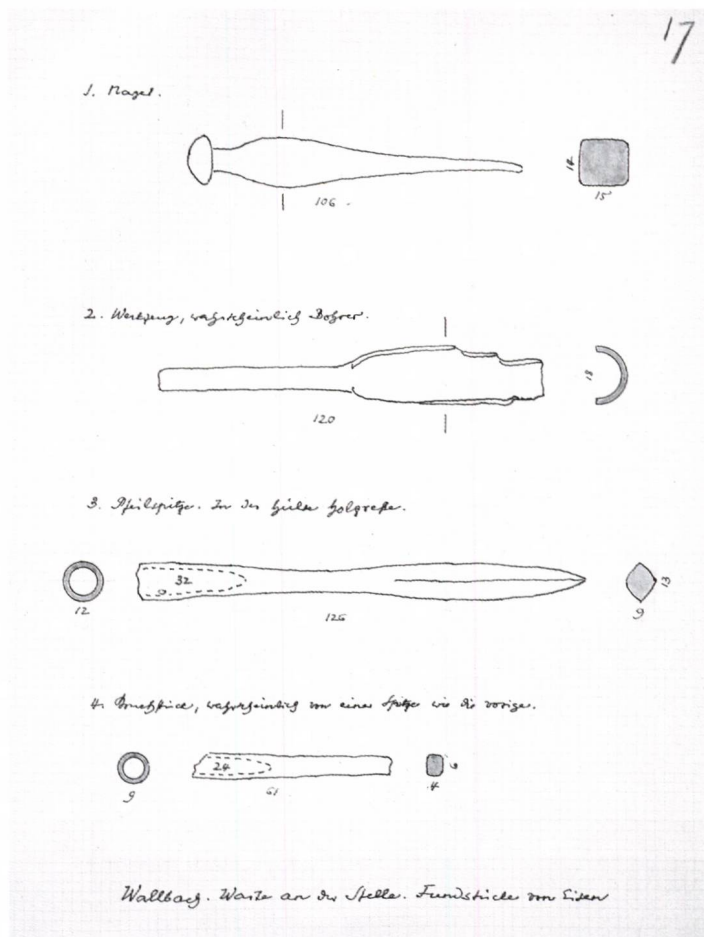


Fig. 4
Wallbach (AG). Warte an der Stelle,
objets en fer, 1913, AFMH, Bibliothèque nationale suisse/BN (EAD-000-Rheinlimes).



la diffusion (traitement et mise en valeur du matériel archéologique, par exemple), mais qui ne voit pas d'utilité dans la pratique de l'inventaire des archives. Dans les institutions scientifiques, on investit souvent ses forces et son argent dans les recherches en cours, en laissant de côté la documentation ancienne: le serpent se mordant la queue, cette optique empêche justement les études de matériel issu d'anciennes fouilles, et donc gêne la recherche scientifique! Précisons que le but n'est pas de conserver davantage, mais de mieux conserver. En d'autres termes, il s'agit d'éliminer ce qui est redondant et non pertinent pour permettre un accès à une information dense et de bonne qualité.

Conserver mieux en gérant mieux

La conservation sans gestion aboutit à la perte des données. Il faut donc développer des compétences en gestion de l'information dans le domaine de l'archéologie. Cette

3. si la règle de constitution de la documentation penche pour l'instant en faveur de l'analogique, il n'en reste pas moins que l'archéologie numérique avance et fait des progrès d'année en année. Cependant, ces avancées se font uniquement sur la base d'une vision utilitaire (la plus adaptée à la réalité du terrain et de l'élaboration) et donc à court terme.

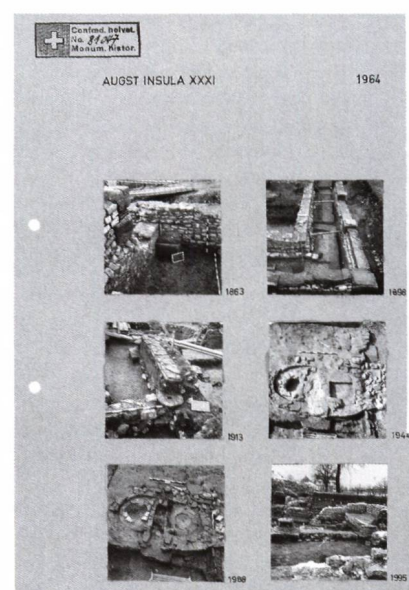
Quoi qu'il en soit, l'archéologie numérique offre de formidables outils pour une gestion rationnelle de l'information, à condition qu'elle intègre des paramètres assurant la conservation des documents pro-

duits. Pour ne pas risquer de perdre des pans entiers de la mémoire archéologique de ce pays, il faut en Suisse, dès maintenant, des règles permettant de créer des documents numériques fiables et accessibles à long terme.

La gestion des archives

Dans l'ensemble, il semble que si les archéologues connaissent l'importance de la documentation de terrain, ils n'envisagent généralement pas la nécessité d'une gestion professionnelle de l'information qu'ils ont accumulée. Cette gestion fait souvent les frais d'une politique qui investit dans

Fig. 5
Augst (BL). Insula 31, 1964, AFMH, Bibliothèque nationale suisse/BN (EAD-81047-fp).



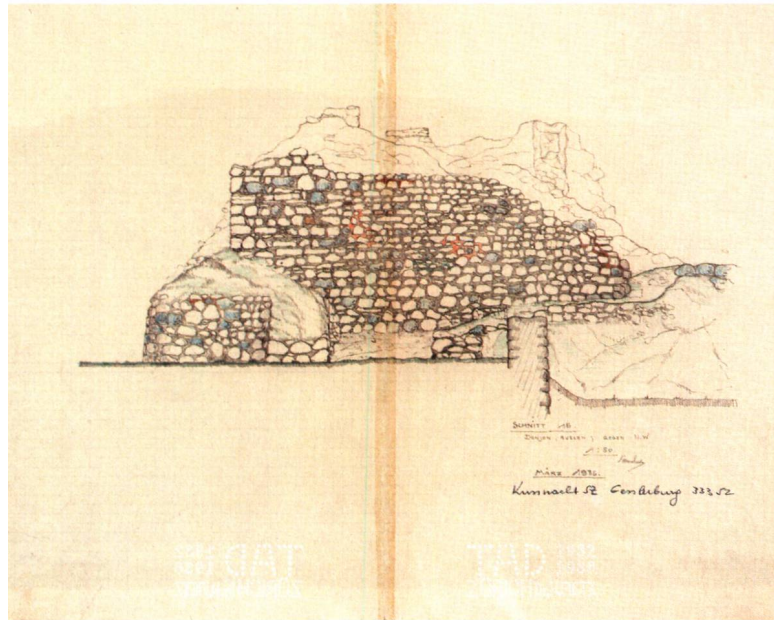


Fig. 6
Küssnacht (SZ). Gesslerburg,
élévation d'un mur extérieur du
donjon effectué dans le cadre d'un
programme d'occupation pour chô-
meurs (Technischer Arbeitsdienst),
1936, AFMH, Bibliothèque nationale
suisse/BN (EAD-33352).

citation de F. Brunet-Vialatte et B. Danion 2000, p. 269, résume magnifiquement bien les enjeux en cours: «Cette information [la documentation archéologique] [...] est la base de l'étude d'un site, d'un territoire ou d'une culture, et exige en cela un traitement qui soit à la mesure de sa pérennité, présenter une accessibilité et assurer sa diffusion. (Une information non traitée est une information non disponible, donc une information perdue). Ce domaine exige des compétences techniques et une déontologie propre aux métiers de la documentation et de l'information». Afin d'assurer un accès à long terme à l'information recueillie sur le terrain, on peut proposer les priorités suivantes: soutenir de manière accrue les efforts de traitement et de mise en valeur de la documentation; créer un cadre durable pour le passage à l'archéologie numérique; analyser les processus de création et de traitement de l'information pour une ges-

Fig. 7
Martigny (VS). Fouilles de 1896-1897,
AFMH, Bibliothèque nationale
suisse/BN (EAD-506).

tion planifiée des documents; sensibiliser les personnes occupant des fonctions-clés (directeurs de fouilles archéologiques, chefs de service, politiques, bailleurs de fonds). La coordination entre les institutions devrait être également encouragée, par exemple par le biais d'une unité qui viendrait compléter les Archives fédérales des monuments historiques et qui aurait pour objet de piloter et de coordonner des projets spécifiques de restauration, numérisation ou d'inventaire, ainsi que de former un pôle de compétences relatives à la gestion de la documentation archéologique.

Eloi Contesse

Bibliographie

- E. Contesse, Gestion et conservation de la documentation archéologique: les archives de l'archéologie en Suisse romande, mémoire de certificat en archivistique et sciences de l'information, Université de Berne, avril 2007.
- F. Brunet-Vialatte, B. Danion, Le traitement documentaire ou comment valoriser l'information archéologique, in: D. Deyber-Persignat, Le dépôt archéologique: conservation et gestion pour un projet scientifique et culturel. Assises nationales de la conservation archéologique. Bourges les 26, 27 et 28 novembre 1998, Bourges, 2000, p. 269-277.

